

Scoop du SIIIEQ

Octobre 2017

Le grain de sel de la présidence

Automne 2017
Début de la négociation locale



Une autre étape importante de l'amélioration de nos conditions de travail : la négociation locale.

Au courant de l'automne, vous serez formellement consultés afin de vous présenter les objectifs que nous aurons lors des prochaines négociations, mais aussi recueillir vos demandes et vous faire voter des principes relatifs à des articles de convention locale.

Suite à l'accréditation du SIIIEQ le 1^{er} avril dernier, nous avons un délai de 18 mois pour renégocier la convention locale. Un nouveau défi : celui d'uniformiser l'ensemble des conventions collectives locales, d'aller y chercher le meilleur pour les membres, préserver les acquis et empêcher les désirs patronaux de récupération.

Surveillez dans les prochaines semaines les groupes Facebook ainsi que les tableaux d'affichage du SIIIEQ et répondez en grand nombre par votre participation aux réunions de consultation sur la négociation locale.

Nos conditions de travail nous appartiennent. C'est à nous tous, collectivement, de s'y impliquer!

Votre président,
Pier-Luc Bujold



Négociation de la convention collective locale

Les grands objectifs

1. Identifier les meilleures conditions de travail.
2. Maintenir les acquis.
3. Éviter les récupérations patronales.
4. Limiter le droit de gérance de l'employeur.
5. Les grandes priorités viseront les :
 - problématiques de pénurie de personnel;
 - de temps supplémentaire obligatoire;
 - de non-remplacement des absences;
 - les délais d'affichage des postes vacants;
 - la stabilité des équipes de travail;
 - la santé et sécurité au travail, la non-violence et non-intimidation.

Au congrès du SIIIÉQ s'étant tenu les 14 et 15 juin dernier, la délégation a voté des grands principes sur la composition de l'équipe de négociation. La convention collective nationale prévoit à l'article 7.10 le nombre de personnes qui peuvent siéger sur l'équipe de négociation. Pour le SIIIÉQ, avec le nombre de membres que nous représentons, nous avons droit à quatre (4) personnes.

Ces principes ont été votés dans le souci de prévoir la plus large représentation possible de tous les titres d'emploi, de toutes les missions couvertes et tous les secteurs du SIIIÉQ, soient :

- les quatre (4) réseaux locaux;
- les quatre (4) missions (CH-CLSC-CHSLD-CR);
- les trois (3) professions (infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes).

À l'instar de ces principes, le 12 septembre dernier, le conseil d'administration a voté la composition de l'équipe de négociation :

Gino Delarosbil représentera les inhalothérapeutes, les centres hospitaliers et le réseau local de la Baie-des-Chaleurs (il détient un poste à l'hôpital de Maria comme inhalothérapeute).

Judith Joncas représentera les infirmières, les CHSLD et le réseau local du Rocher-Percé (elle détient un poste d'infirmière en CHSLD à Chandler).

Patrick Clark représentera les infirmières auxiliaires, les centres de réadaptation et le réseau local de La Côte-de-Gaspé (il détient un poste d'infirmier auxiliaire au Centre de réadaptation de Gaspé).

Annie Bélanger représentera les infirmières, les CLSC et le réseau local de la Haute-Gaspésie (elle détient un poste d'infirmière au CLSC de Mont-Louis).

Michel Boucher, conseiller juridique au SIIIEQ, sera le porte-parole de la négociation.

Harmonisation des conditions de travail



Depuis le printemps dernier, des discussions ont lieu avec l'employeur à l'effet d'uniformiser certaines conditions de travail, et ce, à l'ensemble des réseaux locaux de notre territoire (Rocher-Percé, Côte-de-Gaspé, Baie-des-Chaleurs, Haute-Gaspésie et Centre de réadaptation (URFI)).

À titre d'exemple, nous voulons que l'ensemble des infirmières du CISSS de la Gaspésie aient la possibilité d'avoir un poste à temps complet et que les infirmières auxiliaires puissent avoir un poste 7/14 comme c'est le cas pour les membres du réseau local de la Côte-de-Gaspé.

Nous aimerions que les programmes d'orientation à l'embauche et lors de changement de poste soient similaires d'un réseau local à l'autre.

Nous demandons de faire l'exercice de titularisation afin d'évaluer la possibilité, soit :

du rehaussement : Les personnes salariées détentrices de postes à temps partiel se voient offrir par ordre d'ancienneté, sur une base volontaire, un rehaussement de leur poste en poste 7/14 ou à temps complet;

de la stabilisation : Des postes dans le centre d'activités :
dans le cas où il est démontré que la personne salariée qui détient un poste composé centre d'activités/équipe volante a effectué les heures équipe volante dans le centre d'activités composant son poste.

Exemple: J'ai un poste 4/14 urgence plus 3/14 équipe volante. Si, dans la dernière année, ma portion 3/14 équipe volante est principalement faite à l'urgence, on peut me stabiliser à l'urgence et mon poste devient 7/14 à l'urgence.

Nous voulons également que les ententes suivantes soient accessibles à tous nos membres :

→ **Formation des infirmières effectuant un baccalauréat en soins infirmiers** (octroi d'un congé partiel sans solde pour études, remboursement des frais d'inscription, reclassification comme infirmière clinicienne à l'obtention du baccalauréat).

→ **Formation (recyclage infirmière) à l'intention des infirmières auxiliaires** (octroi d'un congé partiel sans solde pour études, remboursement des frais d'inscription, rémunération équivalente à un 7/14 pendant la formation, s'engage à travailler à temps complet pendant la période estivale, les pauses scolaires et la période des fêtes).

Finalement, après le dépôt de nombreux griefs et de multiples interventions auprès de l'employeur, nous sommes heureux d'apprendre que le réseau local de la Haute-Gaspésie a payé correctement la prime spécifique de soins critiques pour le personnel œuvrant au bloc opératoire (incluant la salle de réveil). Une rétroactivité, depuis le 10 juillet 2016, a été également versée.

Nous tenons à remercier l'équipe locale pour les efforts déployés dans ce dossier.

Dans les prochaines semaines, des CRT sont prévus dans les différents réseaux locaux et également des blitz de griefs.

Semaine des inhalothérapeutes - 22 au 28 octobre 2017

L'inhalothérapeute : votre allié en santé cardiorespiratoire.

L'inhalothérapie est encore souvent méconnue dû au fait que c'est une jeune profession. Elle gagne à être connue afin que les inhalothérapeutes puissent utiliser pleinement leur champ d'exercice.



Plusieurs domaines font place à la profession, soit au bloc opératoire, en soins critiques, en soins de courte durée, de longue durée, en soins à domicile ou encore en suivi externe.

Nous tenons à souligner le travail remarquable que vous faites et le coeur que vous mettez à soigner la population gaspésienne.

Syndicalement,

Pier-Luc Bujold, président



Semaine Santé et sécurité au travail



LA VIOLENCE EN SANTÉ

Pour la 3^e semaine d'octobre, le SIIIEQ organise une semaine sur la prévention de la violence au travail en santé.

Pourquoi cette semaine de prévention?

- Saviez-vous que 76 % des travailleurs de la santé ont été victimes ou témoins de violence au travail?
- Saviez-vous que de ces personnes, 48 % ont été victimes de violence 10 fois dans une année?

Ces données sont effarantes et elles démontrent clairement le besoin d'actions en prévention.

En conséquence, nous allons organiser des activités d'information sur :

- 1) votre droit à un milieu de travail sécuritaire;
- 2) que faire si vous êtes victime ou témoin de violence;
- 3) quels sont vos recours.

Des kiosques seront érigés dans les CH et nos représentants SST feront le tour de tous les ports d'attache pour vous informer et répondre à vos questions. Les dates exactes des kiosques et rencontres seront affichées dans la semaine du 16 octobre.

fondsftq.com

LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur - CSQ au 1 800 361-5017.



www.csq.qc.net

EMPLOIS
PARTENAIRE
REER



VOYAGE DE RÊVE EN TÊTE ?

Visitez
lapersonnelle.com/concours-csq
pour découvrir les détails
du concours 2017!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle



S.V.P., VEUILLEZ NOUS AVISER SI VOUS CHANGEZ D'ADRESSE, AU 1 800 463-0671

NOM : _____ NO D'EMPLOYÉ : _____

NOM DE L'EMPLOYEUR : _____

NOUVELLE ADRESSE : _____

_____ CODE POSTAL : _____

NO DE TÉL. : _____